

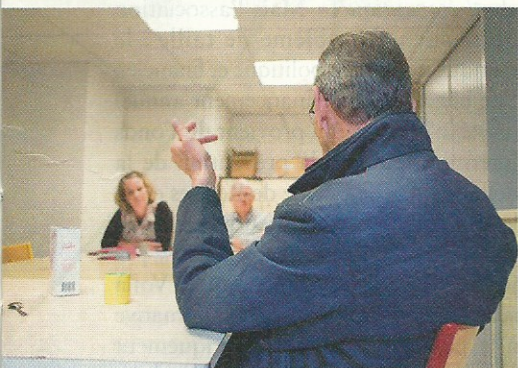
« Ce n'est pas un groupe d'hommes violents, mais d'hommes ayant eu un comportement violent, qui peuvent opter pour une démarche positive »

du coupable : qu'il arrive enfin à se représenter l'événement violent comme anormal, inacceptable et répréhensible. Le collectif permet de ne pas traiter les cas personnels, mais de réfléchir globalement à l'apparition de la crise et à sa résolution. Il s'agit de déconstruire pour éviter que le couple se réconcilie en « oubliant » : « *Qu'est-ce qui fait que vous avez construit ce lien, que vous en êtes arrivés là ? Quelle garantie que la*

nelle. Il ne m'incombe plus d'empêcher quelque chose. C'est le parcours des participants. Leur vie, leurs choix, leur réciproque ou pas. »

Devant le groupe et face au binôme de professionnels, les fausses justifications de certains hommes, leur façon d'accuser ou d'insulter leur compagne ne tiennent pas longtemps. « *On entend bien sûr leurs émotions, mais on n'entre pas dans leur colère. On les renvoie à leurs choix : "Vous avez choisi cette relation, cette compagne. Si elle était invivable, pourquoi êtes-vous resté ?"* » Après la responsabilité de l'acte, les professionnels amènent les participants à envisager que chacun est pleinement coresponsable de sa relation amoureuse. Si lutter contre la violence conjugale revient parfois à soustraire des victimes à un homme possessif et tyrannique, le plus souvent, le passage à l'acte violent est l'aboutissement d'une relation qui s'est détériorée. Aux hommes qui renvoient que leur femme aussi les a griffés ou injuriés, les intervenants répondent : « *Pourquoi n'avez-vous pas porté plainte ?* », leur faisant comprendre que se protéger est un meilleur choix que celui de la violence, et que les problèmes conjugaux nécessitent d'être résolus.

Ici intervient la notion de « tiers aidant ». Lors d'une séance, les participants invitent un professionnel du champ de la conjugalité. « *Pour lutter contre la clôture de la sphère familiale et faciliter l'ouverture des couples en crise à des solutions extérieures* », détaille le psychologue. « *En 2015, votre intimité violente concerne la société tout entière* », rappelle sa collègue devant le groupe. De façon récurrente, les participants n'ont pas de médecin traitant et sont isolés, leur comportement ayant fait le vide autour d'eux. C'est pourquoi l'équipe leur renvoie : « *Qu'en pensez-vous famille ?* », « *Comment vos enfants vous ont-ils perçu ?* » L'objectif est de les pousser à solliciter des avis ou de l'aide. L'intervention de ce tiers aide aussi à démystifier le rôle et le travail de professionnels et partenaires vers lesquels Nell pourra orienter les participants en fin de parcours. Les hommes sont d'ailleurs souvent étonnés de voir que ce tiers ne prend pas forcément parti contre eux. A la sortie de la séance, un jeune homme raille : « *Ça fait chier de venir, je préfère être chez moi à m'oc-*



violence ne va pas se reproduire ? », énumère l'équipe. En s'interrogeant sur le sens du passage à l'acte, sur les vulnérabilités de chacun, le groupe permet de « *faire autrement* ».

METTRE LES AUTEURS FACE À LEURS RESPONSABILITÉS

Certains hommes abordent aussi la démarche avec une demande de soin. « *Le parcours peut avoir des effets thérapeutiques*, prévient Jean-René Gourfou, *mais nous sommes clairs : nous n'allons pas leur apporter des médicaments ni des solutions toutes prêtes. Nous allons les amener à réfléchir pour les trouver par eux-mêmes.* » Pour sa part, Charline Olivier se dit plus à l'aise dans cette posture que lorsqu'elle travaillait en protection de l'enfance. « *Moi aussi, j'ai réinterrogé ma responsabilité de profession-*

de la personne. Au lieu d'être figé dans le moment de la confrontation ou braqué sur l'autojustification. » Pour un public plutôt adepte de l'immédiateté, ce travail long et lent oblige à prendre le temps de la réflexion.

La clé de la prévention des violences intrafamiliales est la responsabilisation